

# Intercéréales – L'interprofession céréalière française

Association privée à but non lucratif créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalière, l'interprofession est reconnue par les pouvoirs publics depuis 2003. Nous établissons des accords interprofessionnels ayant force de loi, après extension par les pouvoirs publics, autour de **quatre missions opérationnelles** :

- ▶ **Orienter** les travaux de recherche et développement pour répondre aux besoins des professionnels et en diffuser les résultats
- ▶ **Promouvoir** la filière céréalière, ses métiers et ses produits
- ▶ **Soutenir l'exportation des céréales françaises**
- ▶ **Faciliter** les échanges intra-filière, **anticiper** les besoins, **accompagner** le développement

## 14 membres de la production, commercialisation et transformation des céréales

Les membres d'Intercéréales sont les organisations professionnelles nationales de la production, de la commercialisation, et de la première transformation. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en trois collèges :

- ▶ Collège Production
  - AGPB : Association Générale des Producteurs de Blé
  - AGPM : Association Générale des Producteurs de Maïs
  - OPG : Organisation des Producteurs de Grains
- ▶ Collège Collecte - Commercialisation
  - Coop de France - Métiers du Grain
  - FNA : Fédération du Négoce Agricole
  - SYMEX : Syndicat Français de la Meunerie d'Exportation
  - SYNACOMEX : Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales
- ▶ Collège Transformation
  - ANMF : Association Nationale de la Meunerie Française
  - CFSI : Comité Français de la Semoulerie Industrielle
  - Coop de France - Nutrition Animale
  - SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
  - Malteurs de France
  - USIPA : Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés
  - USM : Union de la Semoulerie de Maïs

## Pour en savoir plus ...

- ▶ Recherche & Développement : contact ARVALIS - Institut du végétal  
Tél. : 01 44 31 10 00 - [www.arvalisinstitutduvegetal.fr](http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr)
- ▶ Information & Promotion auprès du grand public : contact Passion Céréales  
Tél. : 01 44 31 10 78 - [www.passioncereales.fr](http://www.passioncereales.fr)
- ▶ Information & Promotion du pain : contact Cifap  
Tél. : 01 43 59 45 12 - [www.observatoiredupain.com](http://www.observatoiredupain.com) et [www.espace-pain-info.com](http://www.espace-pain-info.com)
- ▶ Promotion à l'export : contact France Export Céréales  
Tél. : 01 44 31 10 06 - [www.franceexportcereales.org](http://www.franceexportcereales.org)



23-25 Avenue de Neuilly 75116 PARIS  
Tél : 01 40 67 78 95 - Fax : 01 40 67 72 98  
E-mail : [contact@intercereales.com](mailto:contact@intercereales.com)  
Site : [www.intercereales.com](http://www.intercereales.com)

- Février 2019 -

## Du local à l'international, des filières céréalières engagées

### 1 an après la remise du plan de transformation

Les femmes et hommes des filières céréalières déploient des stratégies volontaristes pour développer durablement leurs filières, la qualité de leurs produits et la vitalité de leurs territoires. Ils œuvrent pour être au rendez-vous du défi démographique et des nouvelles tendances de consommation vers des produits tracés, de proximité, de plus grande naturalité, d'éthique à des prix accessibles et compétitifs.

Présentes sur près de 20% du territoire français, les céréales participent à l'indépendance alimentaire des français et aux équilibres alimentaires mondiaux d'aujourd'hui et de demain. Cette place prépondérante leur confère une responsabilité particulière.

La production de céréales est le premier maillon de la chaîne de valeur des filières. Dans chaque région, les entreprises céréalières sont des outils de la vie économique des territoires. L'écoute des clients, des consommateurs, des citoyens et l'adaptation aux demandes des marchés orientent l'activité des filières pour capter la valeur là où elle se trouve, sur des marchés de proximité comme à l'international. Être présents dans d'autres régions du monde est une nécessité pour préserver nos productions régionales, et contribuer à la sécurité alimentaire et à la stabilité des pays du sud, voisins de la France.



« Nous nous engageons à offrir à nos clients et consommateurs le meilleur des produits agricoles ou transformés, fruits de nos savoir-faire innovants et de la qualité de nos productions, et à préserver les ressources naturelles »

Jean-François Loiseau – Président d'Intercéréales



Plan de transformation  
filière céréales





# Les avancées notables

- ✓ **En 2018, une gouvernance d'Intercéreales renouvée et ouverte à tous les membres :**
  - ▶ Arrivée de l'Organisation des producteurs de grains (OPG) au sein d'Intercéreales
  - ▶ Ouverture du Conseil d'administration aux 14 familles qui composent l'interprofession
- ✓ **Intercéreales engage les filières céréalières dans une démarche de Responsabilité Sociétale de Filière (RSF)**

Capitalisant les engagements du plan de transformation de la filière céréalière, Intercéreales construit avec ses membres une démarche de RSF, démarche d'ouverture et de dialogue basée sur la prise en compte des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs activités. Elle engage également un processus de certification pour la reconnaissance de ses progrès.

- ✓ **Les filières céréalières et la transition agroécologique : un projet ambitieux, cohérent et global**

Les céréaliers sont au cœur d'un monde qui bouge nécessitant de bâtir une trajectoire ambitieuse permettant de retrouver une cohérence environnementale, économique et sociale. Le secteur doit pouvoir démontrer sa capacité à produire des céréales de qualité pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux, nationaux et locaux en proposant un socle de mesures cohérentes et reconnues à la fois par la société, par les pouvoirs publics et par les clients.



« La certification est un bon moyen pour faire reconnaître les efforts entrepris et à venir, notamment avec le référentiel « Haute valeur environnementale » ou HVE. »

Eric Thirouin, Président de l'AGPB



« L'ensemble de nos productions répond à des standards élevés, pour des productions de qualité. Chartes et cahiers des charges doivent permettre de les valoriser. »

Daniel Peyraube, Président de l'AGPM

- ✓ **Innover pour une production multiperformante**

Au travers d'ARVALIS, ce sont près de **22 millions d'€/an qui sont investis dans la R&D** et les résultats sont tangibles : mise au point et diffusion d'OAD sur plus de 2 Mha, 225 000 connexions par mois sur les sites ARVALIS pour trouver des informations techniques...

- ✓ **Pour partager de la valeur, il faut d'abord en créer**

Axe majeur du plan de transformation, les filières céréalières s'engagent dans des démarches de création de valeur notamment par la segmentation des marchés.

Près de la moitié des céréales françaises sont exportées et sur ces marchés également, les professionnels sont en quête de valeur. C'est pourquoi une vaste étude prospective a été initiée en 2018 pour revisiter la stratégie globale d'exportation des filières céréalières.



« En 2017, c'était près de 17% du marché national en alimentation humaine qui provenait de filières premium tracées et à valeur ajoutée avec des cahiers des charges de haute qualité et respectueux de l'environnement. En 2018, les filières premium représentent 22% soit une nette progression. »

Lionel Deloingce, Président de l'ANMF

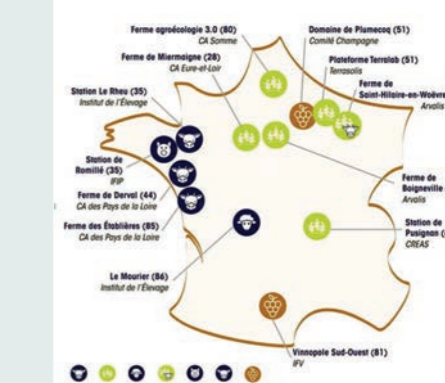
- ✓ **Sans compétitivité point de durabilité**

Avec la création de valeur, la compétitivité tout au long des filières céréalières est le deuxième enjeu économique fort du plan de transformation. L'année 2018 sera plutôt marquée par une perte de compétitivité due à la grève SNCF du printemps qui a fortement pénalisée certaines filières. Pour autant la filière est en action pour identifier tous les verrous de compétitivité et a lancé plusieurs études.

**Près de 6 millions d'€/an sont investis par ARVALIS en R&D** pour identifier et renforcer les leviers de compétitivité des exploitations agricoles (coûts de production, systèmes de culture multiperformants...).

- ✓ **La révolution numérique des filières céréalières est en marche : 2 projets emblématiques**

**DIGIFERMES** accélérateur d'innovation numérique : Outils d'aide à la décision, capteurs embarqués sur les machines agricoles, robots, météo spatialisée, nouveaux gisements de données agricoles et nouveaux outils de traitements de données... Autant de techniques et d'informations qui permettent une agriculture précise, compétitive et respectueuse de l'environnement. ARVALIS accompagne les agriculteurs utilisateurs dans la mise en œuvre de ces technologies dans des « digifermes » pour tester les outils connectés en conditions réelles.



**Tracer l'histoire des produits céréaliers** : permettre aux consommateurs grâce au digital de connaître l'origine des produits, les entreprises et les hommes et les femmes qui ont œuvré à son élaboration. Les premiers pilotes lancés par Intercéreales seront opérationnels au cours de l'été 2019.



- ✓ **Développement des céréales bio**

La surface totale (certifiée bio + conversion) atteint en 2017 (derniers chiffres connus) 292 000ha, contre 267 000 en 2016 (+ 9%). La tendance se poursuit en 2018. L'objectif de couvrir les besoins nationaux en céréales bio d'ici la fin du plan via le doublement des surfaces est donc atteignable.



- ✓ **Développer le stockage sans insecticides : 2 millions d'€/an investis dans la R&D par ARVALIS**

L'ambition de cet engagement est de déployer la lutte intégrée lors du stockage des produits céréaliers pour réduire de moitié les céréales pouvant contenir des résidus d'ici 5 ans. Pour cela, la filière s'appuie sur la R&D, la diffusion des connaissances (colloque ARVALIS en octobre 2018 mobilisant plus de 200 personnes) et des enquêtes pour suivre les pratiques des opérateurs.